L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 7 MARS 1880

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

L'affaire Hartmann.

Paris, 2 mars.—Le Globe donne le signalement de l'individu qui passe pour être l'auteur de l'attentat de Moscou, signalement qu'on dit s'appliquer à Hartmann, le prisonnier nihiliste.

"C'est, dit le Globe, un homme de taille moyenne, chevelure blonde, barbe rousse, visage allongé, teint clair, nez droit, narines ouvertes. Il a une cicatrice à droite sur le cou, et une autre sur l'index de la main droite. L'épaule gauche est un peu plus relevée que l'épaule droite. Il a un accent russe très prononcé et essaye en parlant."

M. Engelhard pense pouvoir contester l'identité du prisonnier. Hartmann reste calme et n'est nullement inquiet du résultat final. M. Engelhard a dit positivement que Hartmann n'a rien avoué et qu'il n'avait point reçu copie des pièces officielles communiquées par la Russie aux autorités françaises. M. Engelhard a conseillé aux Russes de sa connaissance de ne point assister au meeting des étudiants qui devait avoir lieu hier hier soir et avec lequel, selon lui, ils n'avaient rien à faire.

Une manifestation d'étudiants.

Paris, 2 mars.—Le meeting des étudiants en faveur de Hartmann a été tenu dans la salle des Ecoles, rue d'Arras. La réunion était très tumultueuse. Des lettres d'invitation avaient été distribuées pour donner à la réunion un caractère privé, mais la salle a été bientôt envahie par des personnes nombreuses de lettres, et à partir de ce moment jusqu'à la fin, les scènes de confusion se sont succédées. Près de deux mille étudiants, à la tenue plus ou moins excentrique, avaient pénétré dans la salle. Une centaine environ se tenaient sur l'estrade du fond. C'était à qui parlerait et gesticulerait le plus fort, et dans ce tohubohu général, naturellement, chacun réclamait le silence. Quant aux organisateurs de la réunion, ils brillaient par leur absence; l'un, paraît-il, avait été reconduit en province par ses parents irrités; l'autre peut-être l'aurait-on trouvé dans quelque café.

Au beau milieu du tapage, un vieillard à l'aspect chétif, les traits fins toutefois presque sans cheveux, s'est trouvé plutôt bousculé que conduit sur l'estrade.

C'était Blanqui, l'irréconciliable Blanqui. Dès qu'on l'aperçut, il fut acclamé par ce véritable fourrail. Le célèbre conspirateur s'inclina à plusieurs reprises et accentôt la parole lui fut donnée.

Dans son discours, Blanqui a dirigé naturellement ses attaques contre le ministère actuel. La France est déshonorée, a-t-il dit, par l'arrestation de Hartmann. Soulagé par cette déclaration Blanqui s'est écarté peu de la question et a abordé d'autres sujets, mais bientôt les tapageurs ont recommencé leur concert et le fameux révolutionnaire a dû quitter la tribune; finalement, une motion proposant de faire parvenir une adresse au gouvernement demandant la liberté immédiate de Hartmann a été appuyée par la grande majorité des assistants.

La réunion s'est séparée à onze heures, et Blanqui a été reconduit chez lui par des groupes d'étudiants chantant en chœur les couplets de la Marseillaise.

Paris, 2 mars—Au sujet du meeting d'étudiants qui a eu lieu hier soir rue d'Arras, il faut remarquer que Hartmann le nihiliste qui a été décrit par un des orateurs comme un jeune étudiant, a réellement 35 ans et n'est pas du tout étudiant. Quelques-uns des bruyants partisans du nihiliste qui ont été arrêtés sur le boulevard Saint-Michel après le meeting pour avoir troublé la paix publique.

Un faux bruit.

Paris, 2 mars.—La nouvelle que le préfet de police, M. Andrieux, aurait été insulté et grossièrement malmené, hier matin par des individus de nationalité russe est absolument controuvée.

Le câble français.

Paris, 2 mars.—Les journaux du matin publient l'avis suivant de la compagnie du nouveau câble français: "En réponse aux nombreuses demandes de renseignements adressées par les personnes qui envoient des télégrammes en Amérique, cette compagnie a l'honneur de faire savoir qu'aussitôt après l'achèvement de ses lignes anglaises son tarif sera fixé à deux shillings par mot pour les messages à destination de New York, ce qui fait une réduction de trente-trois pour cent sur les prix actuels. La compagnie adopte le tarif de deux shillings dans l'intention de le maintenir sans l'augmenter." On suppose que cela indique l'insuccès des négociations entre la compagnie anglo-américaine et la nouvelle compagnie en vue d'un tarif identique. Le bruit court que le steamer de la nouvelle compagnie quittera cette semaine la Tamise pour poser un câble reliant les fils anglais aux fils français de la compagnie.

Les bruits de guerre.

Le *Journal des Débats*, parlant ce matin de la persistance des bruits de guerre, bien qu'ils aient été de tous côtés déclarés sans fondement, déclare qu'en ce qui regarde la France, les journaux anglais et français peuvent se sentir parfaitement rassurés. "Un gouvernement en France, dit-il, qui maintenant déclarerait la guerre sans une nécessité impérieuse et sans une odieuse provocation, ne tiendrait pas un jour contre l'indignation du pays. Bien plus, un gouvernement qui serait même soupçonné de nourrir de tels projets aurait tout le pays contre lui."

Les déclarations du général de Moltke.

Le discours que le général de Moltke a prononcé au reichstag dans la discussion du projet de loi militaire a fait une impression assez favorable. On y a vu la preuve qu'en augmentant ses armements l'Allemagne ne nourrit aucun projet direct d'agression.

Dîner à l'ambassade chinoise.

Il y a eu hier un dîner de dix-huit couverts à la résidence du marquis Tseng, ambassadeur chinois, dans l'avenue Kléber. Voici le menu:

Potage aux nids d'hirondelles.
Ailerons de requins, sauce Nankin.
Canard roti; jambon fumé de Talun Hous
Bœuf roti.
Poulet sauté à la Pékinoise.
Mouton roti.
Pigeons sautés gelée de Teon rou.
Pâté de pore frais.
Gâteaux à la farine de riz.
Omelette sucrée. Compote de fruits.
Pains cuits à la vapeur.
Glaces, Vins, Dessert.

Choses et autres.

Le journal l'*Univers* prend vivement à partie M. Alexandre Dumas à propos de son ouvrage sur la question du divorce.

On songe à organiser une exposition de bébés au Palais de l'Industrie.

Sardou écrit, dit-on, une nouvelle pièce qui sera intitulée *Eve*. Une amusante parodie de *Daniel Rochat* a été donnée aux Nouveautés. Dans cette parodie le détournement est tragique; la docteur Carver, brave américain, tue le héros d'un coup de fusil.

Les familles doivent se pourvoir de Malakoff Bitters.

Le français et les Américains à Chicago.—Les Américains

de la Nouvelle-Orléans devraient suivre l'exemple de ceux de Chicago qui, pour ne pas oublier le français qu'ils ont appris à l'école, créent des clubs où on ne doit parler que le français.

Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier de l'Illinois*:

Au moment où les enfants issus de parents de langue française paraissent ne pas vouloir savoir la langue de leurs ancêtres, il est bon de leur signaler que plusieurs clubs français américains sont formés à Chicago et qu'une des conditions imposées aux personnes, toutes américaines, qui assistent à leurs soirées, c'est de ne parler que le français.

Les américains encouragent beaucoup ce genre de divertissement instructif, et un nouveau Club de ce genre est en formation dans le "South Side" de la ville.

Est-ce que le fait que nous signalons n'est pas triste pour ces jeunes gens et ces jeunes filles qui paraissent honteux de parler le français lorsqu'ils ne savent même pas parler correctement l'anglais.

POUR CETTE, FRANCE.—Voici une occasion exceptionnelle pour les voyageurs à destination de la France. L'Alphonse et Marie No 2, excellent voilier dont les traversées sont toujours très rapides et d'une grande régularité doit partir pour Cette le 12 courant. Le capitaine Privat est un des capitaines français les plus instruits et les plus expérimentés et nous pouvons plaisir à Recommander lui et son navire. L'Alphonse et Marie No 2 partira de Cette le 20 avril et prendra du fret de retour pour la Nouvelle-Orléans à cinq dollars et demi le tonneau. Avis aux importateurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1880.
Température—Plaine, nuages et un temps doux, suivis de vents frais du nord et de l'ouest et d'averses de temps en temps.

Température du 6 mars 1880.
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	20
Midi	73	23
3 P. M.	75	24
6 P. M.	75	24

Stations météorologiques.
Samedi, 6 mars, 3 h. 06 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	78	Louisville, Ky.	53
Atlanta,	76	Memphis, Tenn.	61
Cairo, Ill.	51	Mobile, Ala.	71
Chattanooga, Tenn	66	Montgomery, Ala.	72
Cincinnati, O.	53	New Orleans, La.	80
Dubuque, Iowa.	46	Omaha, Neb.	51
Dubuque, Iowa.	47	Pembina, D. T.	42
Galveston, Texas.	76	Savannah, Géo.	80
Indianola.	90	Shreveport, La.	72
Leadville, Col.	31	St. Louis, Mo.	53
Key West, Fla.	82	St Paul, Minn.	42
La Crosse, Wi.	49	Vicksburg, Miss.	69
Galveston, Tex.	53	Yankton, D. T.	54

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro au plus bas).

Augusta, Géo.	8.05	Nashville, Tenn	34.00
Cairo, Ill.	33.11	New Orleans".	3.00
Chattanooga, O.,	29 03	Omaha, Neb.	4.04
Davenport, Iowa.	2.10	Pittsburgh, Pa.	14.09
Keokuk, Iowa.	3.10	Shreveport, La.	11.07
La Crosse, Wis.	place	St Louis, Mo.	11.04
Leavenworth, Ks.	3.11	St Paul, Minn.	place
Louisville, Ky.	10 10	Vicksburg, Miss.	25.04
Memphis, Tenn	32.04	Yankton.	2.09

* 24 dessous du niveau de la hauteur zéro de 1874.
GEORGE H. BOEHR,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGE.—A. Read à Mlle Estaman, J. Rauh à Mlle Catherine Lisre
Robert Phillips à Mlle Maxcie Siebrandt.
Edward Jones à Mlle V. Kennedy.

NAISSANCES.—Mme C. H. Herrick, un garçon 23 jan.
Mme P. Boehm, un garçon, 9 jan.
" Jos Smith, un garçon, 29 jan.
" A. Laurent, un garçon, 31 jan.
" E. A. Rod, un garçon, 1 mars,
" Jas. Roach, un garçon, 4 mars.
" Jos M. Hymel, une fille, 25 jan.
" N. Lizsalmann, un garçon, 1 mars,
" James Wilson, un garçon, 27 fév,
" Hy Leitz, une fille, 21 jan.
" J. Buchman, un garçon, 18 fév,
" A. Baldwin, un garçon, 20 fév,
" S. A. Treyzat, un garçon, 30 jan.

DÉCÈS—Veuve C. Weber, 80 ans, 230 rue Howard, native d'Allemagne.
Elizabeth Bretwell, c, 5 mois, rue Howard, près Melpomène.
Minnie Elliot, 1 mois, 31 rue Bassin côté sud.
Mme A. Lapeta 43 ans, 272 rue Bienville, native de France.
E. N. Vinyard, 3 mois. 584 rue Amour,
Hy. McKenzie c, 21 ans, rue Palmyre, près Mire, native de la Floride,
Elizabeth White, c, 1 an, coin Fryjeade et Dufossat.
Mlle Katie Harnett, 25 ans, 349 rue Commune, native de New York.
Chas E. Weimer, 9 mois, 18 rue Rousseau,
Mme Hannah Walker, 46 ans, infirmerie Toure, native d'Allemagne.
Mme M. M. Gregory, 64 ans, 978 rue Magnolia, native de la Caroline du Nord.

Décisions de la cour suprême de la Louisiane.—Lorsque les biens d'une succession sont, au moment où l'administration est accordée, entre les mains du shérif, en vertu d'une saisie, le produit de la vente, jusqu'à concurrence du montant de l'hypothèque, ne revient pas à la succession pour être distribué, mais doit être appliqué, par le shérif, à l'extinction de la réclamation du demandeur, à moins qu'il n'y ait des droits de priorité

—Lorsqu'un shérif est appelé à remettre le produit d'une vente à un demandeur, en vertu d'un *fi. fa.*, et que des créanciers antérieurs ne présentent pas de privilèges supérieurs, le shérif ne peut pas présenter leur réclamation et s'opposer à ce que le demandeur touche le montant sous prétexte de privilèges supérieurs de ces créanciers.

—Une action instituée par des contribuables dans le but de faire annuler un décret rendu contre le juri de police d'une paroisse, est arrêtée par la prescription d'un an, et lorsque le décret intervient devenu définitif, la validité on l'illégalité du *scrip* sur lequel repose le décret ne saurait être considérée.

—Quand, à l'époque où un jugement est rendu contre une paroisse, la loi veut que le juge ordonne un assessment et le prélèvement d'une taxe spéciale à l'effet d'acquitter le montant, une loi qui abrogerait cela en vertu de laquelle le tribunal a agi, on limiterait l'impôt à prélever dans la paroisse, ne saurait affecter les droits que le décret a donnés au demandeur.

—Lorsque le propriétaire d'une terre sur laquelle un chemin de fer est établi n'a pas été exproprié, le chemin n'est un immeuble ni par nature ni par destination, et n'est pas susceptible d'être hypothéqué, à moins d'une autorisation de la Législature.

—Un décret homologuant le compte ou tableau de distribution d'un administrateur n'est définitif qu'autant qu'il s'agisse de la somme à distribuer, mais la simple présentation d'une liste ou d'un tableau de dettes ne saurait être la base d'un jugement définitif.

Le propriétaire d'immeubles saisis par le shérif peut vendre on hypothéquer ces immeubles [sans préjudice aux droits que donne la saisie] avant que le shérif les adjuge.

—Un décret homologuant le compte d'un exécuteur est frappé de nullité lorsque le juge qui ordonne l'homologation figure sur le tableau en qualité de créancier de la succession.

—Dans un jugement pour meurtre, la déposition du médecin, qui déclare que la mort a été le résultat des blessures faites par l'accusé, ne peut pas être écartée sous prétexte que ces blessures ayant été faites plusieurs jours avant la décès, elle est une simple opinion de médecin.

—A une vente judiciaire qui a lieu dans le but d'opérer le partage d'une succession dans laquelle une femme mariée est héritière, le mari peut acheter les propriétés, en partie ou en totalité.—Lorsque le mari, devenu acquéreur à cette vente, garde la somme qui revient à sa femme, il sera considéré comme ayant reçu le montant pour compte de sa femme, et celle-ci ne peut pas, en se fondant sur un non paiement, demander l'annulation d'une vente faite subséquemment par son mari.

Société des Fils de la Louisiane.—Cette Société organise en ce moment un grand pique-nique qui aura lieu le dimanche de Pâques, 28 mars. Il y aura à cette occasion un brillant beau d'artifices, et une bague ornée d'un beau diamant sera mise en loterie. Le comité chargé des préparatifs se compose de MM. S. J. Courtin, chairman, J. F. Barthélemy, H. S. Salvant, A. D. Dumaine, Ch. Barga, E. Dussom, L. J. Courtenit, Geo Bischoff, jr., Vincent Moll, Michel Topfer et Edgar Lasalle.

L'accident à la rotonde de l'Hotel St. Charles.—L'explosion du compteur placé dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles a été déterminée par les vapeurs se dégageant d'un *carburateur*, qui y avait été adapté. Il n'y avait aucune faute de gaz.

Rectification.—Dans notre compte-rendu de la brillante célébration du 43e anniversaire du corps des Pompiers, nous avons commis une erreur dans le nom d'un assistant de la Compagnie Vigilant Steam Engine No 3. Le premier assistant est M. A. Courrege.

Cour criminelle supérieure.—A la cour criminelle supérieure, M. Simon, qui était reconnu coupable de port d'arme cachée, a été condamné à cinq heures de prison de paroisse. Il était détenu depuis quatre mois, lorsqu'il fut condamné à un an de prison pour tout, sous le nom de Camille Mormet, attaqué l'officier Bayard à main armée. Sa sentence est expirée hier matin. Il est accusé de port d'arme cachée depuis le 11 octobre 1877.

Dans le procès intenté à Edwin C. Palmer, déclaré coupable de détournement de fonds, la cour a rejeté la demande de suspension de la sentence a été renvoyée à mercredi prochain.

Maurice M. Dreifus, déclaré coupable de détournement de fonds, a demandé une nouvelle audition de cause.

Le grand jury a trouvé lieu à poursuivre John B. Wirchendorf pour détournement de cinq cents piastres le 15 novembre 1879. L'inculpé était caissier de la maison Muir, Deckworth & Cie. Il a fourni un cautionnement de mille piastres de plus. Il en a déjà donné un de quinze cents piastres pour répondre à la même accusation de détournement.

Ratifications.—Le sénat a ratifié les nominations suivantes faites par le gouverneur:

W. O. Harrison, juge de paix du septième ward de la paroisse Grant, en remplacement de H. D. Walters, qui n'habite plus la paroisse.

Patrick Craddock, gardien du terrain du capitole de Baton Rouge;

J. H. Ramsey, notaire de la paroisse Claiborne.

Cours de districts.—A la deuxième cour, la succession de C. Mandion, de Jacques Plaisant, et celle de Martin Ryan, sont ouvertes.

—A la cinquième cour, dans le procès de M. Alexander Hill contre M. Benedict Simon il a été fait une motion de cancelier l'hypothèque qui pèse sur la propriété du coin des rues Conti et Passage de la Bourse.

W. C. Raymond, agent, réclame de M. James Reynolds, la commission sont cinquante piastres.

—A la sixième cour, M. John P. Richardson réclame de MM. Maxall et Goodman, la somme de $494 70.

Comité Central d'Etat.—Le Comité Central d'Etat s'est réuni hier soir à sept heures et demie, à la Maison d'Etat, sous la présidence du juge Albert Voorhies; un quorum était présent. Le comité a siégé à huit clos pendant trois heures.

La résolution suivante a été adoptée. Résolu qu'une convention sera jeune le 12 avril à la Nlle-Orléans à l'effet de nommer des délégués à la convention nationale démocratique qui doit s'assembler le 22 juin prochain et en même temps désigner l'époque, l'endroit et la base de représentation des conventions congressionelles qui doivent avoir lieu pour choisir des candidats; que la base de la représentation dans la dite convention soit la même que celle d'Etat qui s'est réunie à Baton-Rouge le 6 octobre dernier excepté dans le cas où le vote démocratique aurait été augmenté à l'élection du 2 décembre; que les comités de paroisse de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que ceux des paroisses soient priés d'élire des délégués à la dite convention.

Incendie.—Hier soir, à neuf heures et quart, un incendie a éclaté dans une maison basse en bois, située rue Palmyre, entre les rues Broad et White appartenant à Mme Feullat qui l'occupait. La bâtisse a été la proie des flammes. Elle est, croit-on, assurée à la compagnie Mechanics & Traders pour $400.

Cour du juge Hiltemberger.—Thompson Dean, déclaré suspect et accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à vingt jours de prison de paroisse.

Thomas Nelson, accusé d'attaque à main armée et de voies de fait, a été envoyé sur le premier chef, devant la première cour de district, et a donné un cautionnement de $250; sur le second, il a été condamné à une amende de cinq piastres ou à dix jours de prison de paroisse.

Alexander Lewis, accusé de larcin, a été envoyé devant la même cour et devra fournir le même cautionnement.

Alfred Fett, chinois, accusé d'avoir enlevé une petite négresse, Fanny Joor, âgée de 12 ans, a été envoyé devant la même cour sous prévention d'avoir caché l'enfant.

Joseph Urbain et Alice Maurice, accusés d'avoir lancé des briques et fait du tapage en face d'une maison, ont été condamnés à dix piastres d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

Le juge a remis indéfiniment les accusations de voies de fait portées contre Sallie Camp, Aimée Seldom et Louise Jones.

Charles Pepp et Louise Ross, accusés d'indécences, ont été acquittés.

Louis J. Glapion, accusé de voies de fait a fourni un cautionnement de deux cinquante piastres en attendant l'interrogatoire.

Robert Glynn, petit garçon, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Fernand Rancé, accusé d'attaque à main armée, a fourni un cautionnement de $750 en attendant l'interrogatoire.

Jules Bonafon, accusé d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Cour du juge Sheehan.—Turner Thompson, accusé de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de deux cent cinquante piastres pour répondre de sa bonne conduite, et s'il ne le donne pas, il passera vingt jours en prison. Il a en outre été condamné à une amende de cinq piastres ou à dix jours de prison de paroisse.

M. Dumas, pour le même délit, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

Sarah Bradford, accusée d'insulte, fournira un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite ou passera cinq jours à la prison de paroisse.

Wm Moore, accusé d'attaque à main armée; Barney Jackson, de larcin; Marx et Abraham Robertson, d'irrégularités et de bris de paix; Hein Lynch, d'insulte et de bris de paix; Thos Malloy, d'insultes, d'attaques et de menaces ont été acquittés.

Michael R. McGraw, accusé d'attaque à main armée devra fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois, ou passera vingt jours de prison de paroisse.

Thomas Nolan, pour le même délit, donnera le même cautionnement ou passera trente jours en prison.

LE COMITÉ D'ENQUÊTE AU SUJET DE L'ACCUSATION DE TENTATIVE DE CORRUPTION PORTÉE SUITE M. H. HEIDENHAIN, MEMBRE DE LA CHAMBRE, a mandé Patton n'a fait que répéter ce qu'il avait entendu dire.

M. Behan a déclaré qu'appelé à la Chambre, par M. Heidenhain, par l'entremise de M. Dudenhoffer, M. Heidenhain lui dit: "Major, ne pouvez-vous pas, vous et vos collègues, former une somme afin de renvoyer l'élection jusqu'en novembre? Ne pouvez-vous pas donner chacun, de $400 à $500. Plus l'appui est gros, plus le poisson est gros. M. Behan lui a répondu qu'il n'était pas de ces hommes qui prêtent l'oreille à de semblables propositions, et se retira en colère.

La lettre suivante a été produite:

CHEZ MOI,
Mardi, 2 mars 1880, à 3[4 p. m.
A l'Hon. H. Heidenhain,
Cher monsieur—Je serai chez moi jusqu'à sept heures, puis je me rendrai dans la partie supérieure de la ville pour assister, ce soir, à plusieurs réunions.

La chose au sujet de laquelle vous désirez me voir a, par l'acte du maire, pris une tournure différente de celle à laquelle je m'attendais. Je suis, néanmoins, prêt à prendre un parti de responsabilité et vous rencontrer n'importe où quand?

J. HENRY BEHAN.

Major, a demandé M. Heidenhain à M. Behan, que] était votre but en me disant que je prêtait le 4 mars vous quitteriez la ville pour sortir de cet embarras?

Parce que, a répondu M. Behan, je ne voulais pas vous poursuivre et voulais rester étranger à cette affaire.

M. Behan a ajouté qu'il avait dit à M. Heidenhain qu'à moins d'être assermenté il ne déclarerait pas au comité que M. Heidenhain s'était envoyé chercher.

Ne m'avez-vous pas dit, a demandé M. Heidenhain à M. Behan, que si ce qui se passerait me nuisait, vous me trouveriez une position?

M. Behan a répondu: Non, monsieur.

Question de M. Munday, président du comité, à M. Behan: N'avez-vous point parlé à vos collègues relativement à la somme à former dans le but de contrôler la législature pour la faire à l'adoption ou au rejet de la charte de la ville?

Réponse.—Non, monsieur; je réponds, positivement, non!

Autre question de M. Munday—Avez-vous considéré la demande d'argent de M. Heidenhain, à l'effet de contrôler la Législature, comme une transaction.

Réponse—Oui, monsieur, en tant qu'il s'agit de la charte de la ville.

M. Ferd. Dudenhoffer a déclaré avoir envoyé chercher M. Behan parce que M. Heidenhain lui avait témoigné le désir de le voir. Après la conversation de M. Behan avec M. Heidenhain, M. Dudenhoffer demanda à M. Behan ce que M. Heidenhain voulait; M. Behan lui répondit qu'il voulait de l'argent, et M. Dudenhoffer lui fit observer qu'il serait un sot s'il lui en donnait.

Question de M. Heidenhain à M. Dudenhoffer:

N'avez-vous pas, en plusieurs occasions, envoyé le major Behan à ma demande?

Réponse—Oui, plusieurs fois.

Question—N'ai-je pas prié de revenir?

Réponse—Oui, et je vous l'ai refusé et vous ai dit que j'en avais pas le temps.

2me Séance.—M. Houston, témoin, a rencontré Heidenhain chez M. Hart, et a appris que c'était lui Heidenhain que l'on accusait. Heidenhain a tourné la chose en plaisanterie. Houston a insisté disant que c'était une affaire sérieuse avec laquelle il ne fallait pas jouer. C'est alors que l'accusé demanda par lettre, un rendez-vous au major Behan.

M. Hart a rapporté les mêmes faits et dans les mêmes termes à peu près que le major Behan, administrateur. Washington a comparu à son tour, il a rencontré dimanche matin M. Heidenhain et lui a demandé à quelle époque la législature allait mettre en vigueur la nouvelle charte.

Heidenhain répondit que l'on avait fixé le mois de mai, mais que, quant à lui, il préférait le mois de novembre, attendu que c'était le mois des élections. Heidenhain a dit aussi qu'il pouvait influencer de 15 à 16 membres, mais il a ajouté qu'il est voulu corrompre certains membres de la Législature. A une nouvelle question M. Heidenhain nie qu'il ait voulu, au moyen d'argent, influencer des membres de la Législature.

M. Butler a aussi comparu et ratifié la conversation qu'il a eue avec M. M. Heidenhain en présence du capitaine Meitt. M. Heidenhain lui a dit qu'il avait demandé $7,000, mais qu'on n'avait voulu lui en donner que 6,000, il avait l'intention de donner aux hommes qu'il avait sous la main un magnifique dîner de $2,000.

Pendant la déposition du témoin, Pierre Trasevent, M. Heidenhain a demandé que l'on renvoyât le témoin. Il avait une communication importante à faire au comité. Il était la victime d'un complot, dit-il, et il avait besoin pour se défendre de prouver que déjà dans l'affaire du chemin de fer de la ville, il y avait eu corruption et qu'il désirait porter la question sur ce terrain.

Le comité lui a donné jusqu'à lundi pour faire paraître ses nouveaux témoins.

Remaniements.—Le grand jury dans un rapport qu'il adressa au juge Whitaker, recommande aux autorités municipales de faire plusieurs changements à l'édifice où siègent la cour criminelle supérieure et la première cour de district. L'accès à la salle du grand jury est, dit-il, trop facile, et une autre porte y est nécessaire.—La salle du petit jury est trop petite, et les personnes du dehors peuvent aisément communiquer avec les membres, par des signes. La chambre où l'on tient les prisonniers est dans un état affreux.

—Il a été constaté, à la cour-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $34,711 49, dont $3,608 36 proviennent du département du revenu intérieur, $9,901, en or, $1,060 99, en argent, et $4,311, en billets, provenant de la douane, $9,200 du bureau de poste, $11,724 14 de différentes sources.

—A la Première Cour de District, Gabriel Bernard, accusé de larcin, s'est déclaré innocent.

—Lucius Sheldon, habitant de cette ville, a disparu depuis jeudi matin. Il a environ 5 pieds 6 pouces de taille, le teint clair, des yeux bleus, une moustache brune; il est chauve et pèse environ 125 livres. Il était habillé de noir, portait un chapeau droit, une cravate noire, et souliers congress. C'est un homme d'un extérieur agréable et opérateur télégraphique de profession. Il souffrait d'aberration mentale depuis quelques jours. Sa famille demeure rue St Charles No 165, donnera une récompense de $100 à quiconque donnera des renseignements qui le feront retrouver.

—Hier soir, à sept heures, Sandy Parker, couleur, a été renversé et légèrement blessé par un individu à cheval, rue Magasin, entre les rues Bordeaux et Lyons.

—Louis Fisher, âgé de quatorze ans, a été arrêté hier, à Algar, par le sergent Pujol; il est accusé d'avoir volé une montre, le 13 janvier, à M. Gabriel Dulasse, au coin des rues Toulouse et Rampart.

—Les membres démocrates du sénat ont, immédiatement après l'ajournement, siégé à huis clos. Le but de la réunion était de prendre en considération les avances offertes par les membres républicains au sujet du mémoire qu'ils ont adressé au Sénat des Etats-Unis dans l'intérêt de Kellogg. Après une longue discussion, le comité s'est ajourné sans être arrivé à aucune conclusion.

Ventes forcées sur barques de l'insolvent des aliénations:

H. Wehrmann à Charles Martens deux terrains et bâtisses situés dans le troisième district et limités comme suit: Le premier, désigné par les Nos 8 et 9; le No 9 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Berthélemy sur une profondeur de 100 pieds. Le No 8 a 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la même rue sur une profondeur de 100 pieds. $317 50

Vente du shérif (Wm. H. Bach) à Philippe Bouron: 1° Deux terrains et bâtisses situés dans le troisième district, dans l'îlot compris entre les rues Antonia, Sixième, Septième Bagatelle et Claiborne, ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de 110 pieds. Un terrain situé dans la même district et dans le même îlot, ayant 30 pieds 8 pouces de face à la rue St Antoine, sur une profondeur de 110 pieds. $1,400

Vente du shérif (E. C. Wiltz) à Jean Baptiste des Citeyens, un terrain situé dans l'îlot compris entre les rues Ste Anne, Dumaine, Bourgogne et Claiborne, ayant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces. $3,250

Vente du shérif (E. C. Wiltz) à Mme Valery T. F. McKenney, un terrain et bâtisses situés dans le Quatrième District, dans l'îlot compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Conti et Chippewa, ayant 60 pieds 10 pouces de face à la rue Washington, sur une profondeur de 116 pieds. $1,850

John Wagner à John Mullen un terrain et les bâtisses dessus dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Fortin, Lafayette, Miginnis et Clara, ayant 30 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Fortin sur une profondeur de 100 pieds. $1325

H. D. Coleman à Wm. Dearing, deux terrains et bâtisses, situés dans le Sixième District dans l'îlot compris entre les rues Ferrier, Peters, Lamarque et Barracks, ayant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Ferrier sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces 6 lignes. $300

Mme A. E. Wood à Mme Wm J. H Tennyson, un terrain et bâtisses situés dans le Sixième District dans l'îlot compris entre les rues Dauphine, Bourbon et Clara, ayant 30 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 100 pieds. $1,200

Mme Wm F. Perret à L. E. Perret à Block, trois terrains situés dans la paroisse St-Bernard. $50

Il n'est pas de meilleur tonique que le Malakoff Bitters.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Condamnation d'un journal clérical.—Le manifeste révolutionnaire russe.— Arrivée de commissaires américains.

Paris 6—M. Deuve Aubert, nommé dernièrement (plénipotentiaire français au Transvaal, est parti pour aller occuper son poste.

"La Civilisation" organe clérical a été condamné à une amende de 1000 francs pour avoir insulté le Président Grévy et M. Waddington.

Le temps dit: le manifeste révolutionnaire russe publié lui aujourd'hui n'est qu'une œuvre d'intrigue ayant pour but de soulever une querelle entre la France et la Russie.

Paris, 6—Un certain nombre de communards amnistiés sont arrivés à Brest.

Dans le débat sur l'article 7, M. Ferry a déclaré que la Société de Jésus était une conspiration permanente contre l'Etat.

Menaces faites à M. Mouraviefl

Paris, 6—Le Figaro dit que M. Mouraviefl, avocat-général russe, vient lui aussi de traiter la question d'extradition de Hartman a reçu la visite de deux représentants du comité révolutionnaire, qui l'ont menacé de mort, s'il persistait à accomplir sa mission.

Discussion sur l'article 7, loi Ferry.

Paris, 6—Au sénat on continue les débats sur le projet Ferry. Le ministre de l'instruction publique a continué le discours qu'il avait commencé hier. Les lois d'exception des Jésuites, a-t-il dit, sont rédigés dans un esprit hostile aux institutions du pays.

M. Ferry a fait appel à tous ceux qui reconnaissent les principes de 89, il leur a demandé de soustraire la jeunesse à l'influence d'hommes qui sont les ennemis de la société moderne.

M. Jules Simon a dit qu'il avait l'intention d'attaquer l'article 7, mais actuellement la question n'est pas mûre. Il s'empressait de défendre les principes fondamentaux de la liberté.

La liberté continuera-t-elle à régner en France? Voilà le problème qui se pose devant le pays.

M. Jules Simon prononcera un discours, lundi prochain.

La loi anti-socialiste.

Berlin, 6—Le parlement allemand a discuté le bill qui prolonge la durée de la loi contre les socialistes. Le comte Von Eulenburg, ministre de l'intérieur, a dit que les mesures additionnelles maintenaient leur organisation, espérant que la loi qui les frappe serait abolie.

Aujourd'hui qu'ils voient que cette loi restera en vigueur, ils déclarent une guerre ouverte à la société. Cela justifie la politique suivie par le gouvernement. Son discours a été vivement approuvé, puis le bill a été référé à un comité de 14 membres.

Convalescence du marquis de Salisbury.

Londres 6—Le marquis de Salisbury, secrétaire d'Etat des affaires étrangères est venu en ville se commencement de la semaine; il est assez remis de sa maladie pour recevoir et reprendre la direction de son département.

On croit qu'il reviendra régulièrement au ministère des affaires étrangères dans peu de jours.

Le nombre des morts, victimes de l'explosion de Glasgow s'élevait hier à 16.

L'ambassadeur de Chine en France envoyé à St-Pétersbourg par son gouvernement.

Londres, 6—Une dépêche de Paris dit que Tsong Kae Tsae, ambassadeur chinois en France est en Angleterre; il a reçu l'ordre de se rendre à St-Pétersbourg.

La nouvelle Cie Cunard.

Londres, 6—La compagnie de vapeurs Cunard offre en souscription publique 60,000 actions de son stock sur 100,000 de 20 livres chacune; 60,000 doivent être payées en plein, le reste, c'est à dire 40,000 ne seront payées qu'à moitié pour le moment.

La compagnie a été formée en 1878, avec un capital de 1,200,000 entre les mains des propriétaires MM. Cunard, Burns et McIver. Ces messieurs sont chargés de livrer les deux tiers de ces actions au public suivant les règlements de la Bourse.

Le nouveau bureau des directeurs sera composé outre MM. Cunard, Burns et MacIver, de MM. T. Blahey, Revin et Barnes. Les anciens propriétaires soumettent un intérêt de 500,000 livres et continuent à diriger les affaires de la Compagnie.

La collision de l'Arizona avec une montagne de glace.

Liverpool, 6.—Une cour d'enquête sur la collision qui a eu lieu, le 7 novembre dernier, entre le vapeur Arizona, de la ligne Guion, et une montagne de glace, a déclaré que le service d'observation était défectueux. Elle a suspendu les certificats de capitaine et d'officier pour six mois.

Incendie d'une filature de coton.

Londres, 6—La filature de Galbraith, à Glascow, a été détruite par un incendie; 4000 broches sont détruites. La perte est de 50,000 livres. Deux personnes ont péri.

Le Club de la Réforme.

Londres, 6—Le Standard dit que 15 candidats ont demandé à être admis comme membres du Club de la Réforme.

Explosion dans une usine.

Londres, 6—Une chaudière a fait explosion, hier, à Glasgow. Six personnes ont été tuées, 30 ont été blessées.

Secours à l'Irlande.

Dublin, 6—Le comité de secours de Mansion House a reçu depuis le 2 courant une somme de 13,014 livres.

Famine dans l'Asie-Mineure.

Constantinople, 6—Des rapports désolants arrivent de l